

# Les outils informatiques de la communication.

## Communication à la Maison des Associations de Lille Aout 2008

### « INTERNET »

Je commencerai par une courte mise en perspective de ces nouveaux outils.  
Je retirerai ensuite trois niveaux à propos de ces outils :

1. Les outils eux mêmes, dans leur technicité.
2. Les différents sens et direction dans la communication qu'ils permettent, c'est à dire les opportunités qu'ils offrent.
3. Les responsabilités et les risques qu'ils imposent ou font courir.

Je conclurai sur deux perspectives quant au fond des messages et au rôle de la Maison de la Vie Associative.

#### Rappel historique :

Il faut commencer par se replacer dans une perspective historique des associations, de leur communication et des pratiques associatives.

Dans les années 80 une Maison des Association, lieu de réunion avec des salles et des bureaux dévolus à quelques associations, plus une bibliothèque de documentation, était le *nec plus ultra* du "monde associatif". Ce modèle, restreint à ces services, serait aujourd'hui tout à fait dépassé.

Pourtant, dans les relations de proximité, qui fondent la légitimité de beaucoup d'associations, une communication très traditionnelle, mais assidue, régulière et centrée sur des intérêts communs et un vrai projet local, avec des actions classiques (loto, concours de belote...) reste la clef de la réussite pour mobiliser les habitants de son territoire.

#### Les éléments de la communication en 3 points

Quand on dit aujourd'hui « outils de communication » on parle en particulier des outils des Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication (NTIC) et spécialement les éléments à notre disposition sur le Net.

Il faut immédiatement dire que ces nouvelles réalités ne sont que la traduction de la Mondialisation, avec ces aspects positifs et ses aspects négatifs, appliquées au cadre des associations et au niveau des citoyens :

- Le temps et les distances sont abolis,
- Le renseignement, l'information sont à disposition.
- Les coûts sont tendanciellement à la baisse.

#### 1. Les outils eux mêmes, dans leur technicité.

L'outil informatique permet désormais de dépasser les outils classiques dont nous disposons (stylo, fichier, agenda, téléphone, lettre) :

- Une page écrite et illustrée sur un ordinateur peut prendre la forme physique d'une flyer A5, d'une affiche A0, d'une page internet,
- L'informatisation des données permet de les mettre à disposition à des distances immenses et de les traiter en masse instantanément.
- Les courriers arrivent dans l'instant chez le destinataire.
- Le classique agenda est désormais partagé entre plusieurs personnes qui se trouvent dans différents endroits, mais l'aménagent en commun,

Surtout ces outils peuvent tous se combiner dans des objets petits et de poids limité. Un ordinateur portable permet d'expédier des e-mail à un fichier de personnes ciblées, accompagnés d'un fichier de données traitées...

La plupart de ces outils (les « programmes ») sont sur le net, téléchargeable et ont souvent une version gratuite (Open Office...).

Tout est possible, mais il faut se tenir au courant des possibilités et surtout comprendre ces possibilités, imaginer leur utilisation. Cela a un coût et demande un investissement humain initial, un minimum de formation (d'auto-formation...).

#### 2 Les différents mouvements de communication que permettent ces outils, et les opportunités qu'ils offrent.

Ce point est particulièrement important.

On sait bien que les informations de tous ordres contenues dans l'informatique peuvent circuler dans tous les sens et vers tous les niveaux :

- vers les membres seuls
- vers le public en général
- vers le vide souvent...

Mais de plus les nouveaux éléments techniques permettent :

- d'aller prendre une information quelque part (recherche sur net)
- d'amener les informations vers soi, en particulier d'une manière automatique (flux RSS...)
- De porter une information dans un lieu précis (e-mail)
- D'ouvrir une information à tous (site internet)
- De réserver les informations à quelques uns (intranet)
- De laisser tout le monde entrer et déposer une information (blogs et forum)...

On peut donc envoyer, recevoir, laisser, fermer, ouvrir... mais ces mouvements doivent être gérés.

### **3 Les responsabilités que ces outils imposent et les risques qu'ils font courir.**

Car cette communication globale engage et fragilise l'association, autant qu'elle lui donne des ailes.

La gestion de cette communication des NTIC peut aller jusqu'à la censure, dans le cas des blogs et des forums.

Surtout :

- il y a des implications légales à respecter :
  - Droit de rectification des informations
  - Le respect de la Loi Informatique et Liberté
  - Droit à l'image (en particulier des enfants)
  - Droits d'auteurs
- une fois sur le net, l'information ne nous appartient plus.
  - Elle peut être reprise,
  - Elle peut être déformée
  - Elle restera longtemps en ligne

Internet est aussi stable sur le long terme, qu'il est innovant sur le moment.

#### **Je conclurai donc sur deux éléments :**

##### **A. L'évidence que :**

- les moyens de communication ne dispensent pas les associations de penser ce qu'elles souhaitent faire,
- leur action et leur message doivent aussi être pensés en fonction de comment le public (et les autorités...) va les recevoir et les comprendre.

**Mais il n'y a là rien de nouveau dans l'action sociale, politique, humaine.**

- La communication est coûteuse en temps, même avec les NTIC :
  - Dans la recherche des informations
  - Dans la composition de la communication
  - Dans sa mise à jour...

Le bénévolat a de beaux jours devant lui...

**B. L'évidente nécessité** d'avoir à la disposition des associations, et donc des habitants de nos territoires, des médiateurs autant que des outils que sont **les Maisons de la Vie Associative**.

Il faut donc que ces MVA développent des services de communication capables de :

- produire une communication clef en main et à la carte,
- d'aider à maîtriser l'information et les outils,
- ceci aussi bien au niveau :
  - de la vie associative à destination des habitants de nos territoires,
  - qu'au profit de chacune des associations membres.